

# CONSEIL MUNICIPAL du 4 AOÛT 2022

*Convocation du 1<sup>er</sup> août 2022*

L'an deux mille vingt-deux, le 4 août à 18 heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Dellerie, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Jacques DELLERIE, Maire, Mme Claude HAUZAY, MM. Daniel HAREL, Michel DALLONGEVILLE, Adjoint, Mmes Pierrette BERNARD, Ghislaine CARPENTIER, Estelle DALLONGEVILLE, Alexandra LEPRETTRE, Ludivine MARTOT, MM. Thierry COLLARD, Julien HOUCARD, Clément SAVALLE.

Absents excusés : Delphine SIMON, Mickaël BARON et Marc MOUCHELET.  
Delphine SIMON a donné pouvoir à Jacques DELLERIE.

*Le compte-rendu de la séance du 14 avril 2022 est lu et approuvé à l'unanimité.*

## COMMUNICATIONS

- Jacques Dellerie revient sur le problème du défibrillateur à Oudalle, principalement dû au manque de possibilité pour l'alimentation électrique du boîtier.
- Inscription à l'application PanneauPocket pour une diffusion des informations rapides de la commune (application à télécharger sur les téléphones)
- La demande du club de foot Havrais - Portuaires du Havre F.C - pour utiliser le terrain, n'est pas acceptée car le terrain n'est pas aux normes. Il n'est pas réservé à un club en particulier, mais surtout ouvert aux Sandouvillais.
- Un triathlon aura lieu à Sainte Adresse le 28 août « Raid du Cap ». Les élus des communes de la CU sont éventuellement sollicités pour constituer une équipe. Pas de volontaires.
- Bilan du Conseil d'école du 5 juillet dernier : La répartition des classes est modifiée suite à une ouverture de classe à Oudalle. Les classes moins chargées.
- Remerciements de la FNACA, de la MFR Criquetot, du Secours Catholique, de la HETRAIE, du Centre Becquerel, des Amis des résidents, d'OXFAM et de la Fraternelle pour les subventions reçues.
- Travaux sur la D80 entre Sandouville et Saint Vincent : des stops seront posés. Ludivine Martot demande si des passages piétons pourraient être installés au niveau des abribus car les enfants traversent et les véhicules passent très vite sur la RD80.
- Un container à textile a été posé près du cimetière. Il n'est pas à l'emplacement que nous souhaitions - près du container à verre - bon endroit car nous voulions. A revoir avec la CU.

- Une personne a trébuché sur un pavé décalé sur un trottoir après le feu d'artifice. Un constat a été déposé en Mairie, mais comme cela dépend de la Communauté Urbaine du Havre, c'est elle qui va gérer la plainte. Néanmoins, nous avons quand même fait le nécessaire pour relever les pavés légèrement affaissés.
- Une demande de pose de miroirs a été reçue en Mairie, pour le chemin de la Brise, suite à l'accident entre la factrice et un véhicule qui arrivait extrêmement vite. Ils seront posés conformément à la demande de la Poste.
- Une première ébauche pour les travaux qui vont être faits sur la RD 982 à Oudalle et Sandouville.
- Sur la RD80 dans la traversée du village, le revêtement sera refait en 2023 par le Département, et nous prendrons en charge les plateaux.
- PLU : il sera normalement applicable à compter de mi-septembre.
- La fibre arrive « tranquillement ». Aux dernières nouvelles, ce serait pour début 2023. On peut suivre l'évolution sur le site « smn76.fr ».
- Antenne 4G : elle sera certainement posée sur le château d'eau, mais c'est maintenant du ressort de la Communauté Urbaine (montage de la convention en cours avec l'intervenant).

## DELIBERATIONS

- Fonds de Solidarité Logement (FSL) : Le Conseil municipal décide d'accorder une subvention pour l'année - 0,76€/habitant, soit 615 €.
- Enquête publique pour la société Hubert Lavage dont le siège est à Saint Vigor pour l'accroissement de son activité de lavages de citernes. Le Conseil n'émet aucune objection.
- Enquête publique pour INOVA PULP & PAPER : cette entreprise broie du papier dans son usine de Alizay dans l'Eure et fait appel à de l'épandage de carbonate de calcium issu des opérations de désencrage. Le plan d'épandage impactera plusieurs communes dont Sandouville. Le Conseil n'émet aucune objection à ce projet.
- Convention de délégation de la compétence transport scolaire par la Communauté Urbaine le Havre Seine-Métropole à la Commune de Sandouville. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.
- Une demande de subvention du CFA du bâtiment a été reçue pour une élève habitant la commune. Le Conseil accepte à hauteur de 150€.
- Création d'un poste d'adjoint technique afin de titulariser Audrey Cardin qui remplace Françoise Vépierre depuis son accident.
- Concernant la modification du Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT - une concertation est engagée suite à la loi « ELAN » qui renforce le rôle des SCOT en matière d'application de la loi Littoral. Le projet de modification est à la disposition du public du 24 octobre au 25 novembre. Le dossier étant très volumineux, un lien internet est disponible si les membres du Conseil et les habitants de la commune souhaitent le consulter. Les conseillers ont fait part de leur souhait de recevoir ce lien par mail.

- Estelle Dallongeville constate qu'il y a de plus en plus de gites ou de RB&B dans la commune et demande s'il y a une taxe ? Jacques Dellerie précise que la taxe de séjour existe et qu'elle est normalement versée à la Communauté Urbaine.
- Concernant la pointe de terrain après le bi-cross, elle sera achetée par M.Dumesnil qui a déjà des terres agricoles mitoyennes. Une procédure est en cours chez le notaire.
- Révision du schéma directeur des crues du bassin Seine Normandie : il doit être révisé tous les 10 ans. La commune est très peu concernée mais doit donner son avis : pas de remarques particulières.

## TRAVAUX

Michel Dallongeville fait le bilan des derniers travaux réalisés :

- Les films thermiques ont fini d'être posés sur la salle polyvalente, sauf sur la partie la plus haute en pente, car le film pourrait se décoller avec l'eau qui pourrait stagner au bord des profilés.
- Au parc de jeux, les travaux ont été achevés, mais il faut voir les problèmes des plantations de charmilles car presque les 3/4 n'ont pas repris.
- Court de tennis extérieur : la réfection est quasiment terminée. Quelques finitions à revoir et les bancs sont à remettre en place (ils sont très très lourds !)
- L'estrade sous l'harmonium de l'église devrait être posée au mois d'août.
- Des travaux de réfection de peinture seront entrepris par l'entreprise Dhenin sur la verrière extérieure de la mairie courant septembre.
- Différents travaux suite à des sinistres, sont pris en charge par les assurances. (Panneau absorbant de bruit à la salle des fêtes, potelet sur le parking de la bibliothèque).
- Le panneau de marque au gymnase sera changé demain suite au sinistre qui a endommagé le pupitre. (Il ne peut être réparé et le modèle ne se fait plus) L'assurance de l'association de basket prend tout à sa charge.
- Dans la salle des sports, les buts de hand ont été changés car plus aux normes de sécurité, mais il faut encore poser les fixations au sol.
- Les buts sur le terrain de foot corrodés seront changés à la rentrée.
- Devis de l'entreprise Vauchel pour la remise en état des mécanismes de chasse d'eau des classes maternelles accepté.
- Prévisions de quelques travaux : caméras de vidéosurveillance supplémentaires, films sur les vitrages des bureaux de la mairie côté sud ainsi qu'éventuellement un store dans le hall d'entrée (partie inclinée).

## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part qu'actuellement le sujet de l'éclairage public la nuit est fortement commenté. Dans un premier temps, l'intensité pourrait être baissée.

Mais si on doit éteindre la lumière la nuit, la CU nous prendra-t-elle ou pas le même montant évalué lors du transfert de charges.

Jacques Dellerie demande aux Conseillers s'ils ont apprécié le feu d'artifice ? Clément Savalle fait part de l'inquiétude qu'il a eu avec la sécheresse et les risques d'incendie. Il précise que certains départements avaient pris un arrêté pour interdire les feux d'artifices. Monsieur le Maire dit qu'il était très conscient du problème et de sa responsabilité ; il en avait parlé le dimanche 17 juillet avec lui et qu'il restait « maître » de la décision le jour venu ! Sinon les Conseillers l'ont trouvé très beau. Jacques Dellerie et son adjointe regrettant toutefois le peu de Conseillers venus aider le lendemain pour ramasser les débris laissés par les enveloppes des pièces d'artifices. Gislaïne Carpentier demande si le feu d'artifice pourrait être de nouveau tiré le 13 juillet pour une question d'organisation. Monsieur Dellerie dit qu'il n'y a pas d'objection, mais qu'il faut dès maintenant bloquer la date pour la salle des fêtes et pour la réservation du feu d'artifice.

Michel Dallongeville propose qu'une convention d'utilisation soit établie avec les associations pour l'utilisation des locaux communaux. A voir le contenu de la convention.

La séance est levée à 20h.